Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PM MONDE

Code ISIN : FR0013374980 Fonds Commun de Placement Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds est d'obtenir une performance supérieure ou égale à la performance des marchés d'actions internationaux sur la durée d'investissement recommandée.

Le gérant du Fonds met en œuvre une gestion discrétionnaire visant à atteindre l'objectif de gestion du fonds en déployant le processus d'investissement suivant :

- 1/ au sein de l'univers des actions internationales et en fonctions de l'évolution des environnements macro-économiques et des marchés mondiaux. la société de gestion réalise une allocation d'actifs dont la répartition en terme de secteurs économiques ou géographiques resteront à l'appréciation discrétionnaire du gérant et pourra ainsi varier dans le temps,
- 2/ sélectionner des entreprises représentatives dans la composition de l'allocation d'actifs. Cette sélection, qui est à la discrétion du gérant, repose sur l'analyse fondamentale des secteurs, la stratégie et la possible dynamique de croissance bénéficiaire des entreprises.
- 3/ analyser le cours de bourse d'une entreprise au regard de ses potentielles perspectives de performance. Les ratios de PER, Prix/Cash-Flow, Valeur d'entreprise/Chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, Gearing sont ainsi appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices.

Le fonds pourra également être investi jusqu'à 25% en titres de taux de toutes notations y compris spéculatives. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Il est précisé que le Fonds n'aura pas de biais prédéterminé par zone géographique et que l'exposition aux stratégies se fera par l'investissement en actions et titres de taux.

Le gérant cherche à atteindre une exposition du Fonds de :

75% minimum et 100% au maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous secteurs dont :

- 0% à 20% aux marchés des actions des pays émergents,
- 0% à 20 % aux marchés des actions de petite capitalisation.

0% à 25% au maximum en produits de taux de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations y compris spéculatives 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

La devise de la part est l'EURO (EUR).

Instruments financiers investis: Actions internationales, Actions européennes, titres de créances, instruments du marché monétaire, OPCVM et FIA de droit français dans la limite de la réglementation applicable.

Instruments dérivés : le Fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

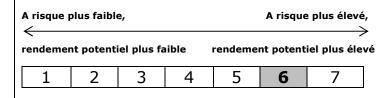
Période d'investissement recommandée : Durée de placement recommandée dans ce Fonds est de cinq ans minimum.

Politique de dividendes : le Fonds a opté pour la capitalisation des revenus.

Rachats : Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu.

Valeur liquidative : la valeur liquidative est quotidienne. Elle est calculée et publiée dans les trois jours ouvrés suivants la date d'établissement de la valeur liquidative.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète principalement le risque lié à son exposition aux marchés actions. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations et titre de créance négociable en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité: Le volume des titres de petites et moyennes capitalisations cotés en Bourse étant réduit, l'investissement dans ces valeurs peut impacter la valorisation du Fonds et les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative.

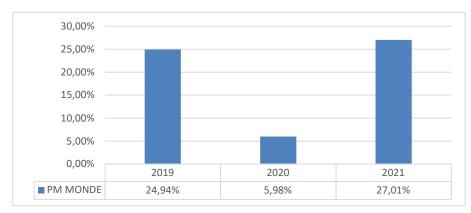
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	4,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie).
Frais de sortie	0,00%	Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,62%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.





L'OPCVM a été créé le 28/11/2018.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité:

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2022.